

L'an deux mille vingt-quatre, le neuf septembre à 18h00, le conseil s'est réuni sous la présidence de Stephen GAUTIER, maire. Réunion tenue en séance publique à la mairie.

Présents : Martine BUGNOT, Manuel CARNEIRO, Marc de CLAVIERE, Stephen GAUTIER, Jérôme LACOUR, Elise MERCIER, Daniel MOREL, Ophélie MOREL, Madeleine ORIOL, Eliane RAVISTRE, Carine RIGOLLET, Diane SUIPHON, Gérard TUFEL, Michel VUGNON

Absent : Jilian MILLET

Secrétaire de séance : Martine BUGNOT

Date de convocation : 05/09/2024

1. APPROBATION COMPTE RENDU DE REUNION

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 08/07/2024.

2. SITE INTERNET

Présentation de la nouvelle maquette du site internet de la commune : www.condeissiat.fr. La maquette a été soumise à l'avis des conseillers municipaux. Elle s'inspire des rubriques existantes, afin d'assurer la continuité avec le site actuel. L'apparence du nouveau site met en avant le caractère rural de la commune, tout en y intégrant des fonctionnalités plus interactives et conviviales. Une touche de modernité a été ajoutée pour améliorer l'expérience utilisateur, sans toutefois provoquer de rupture avec l'identité visuelle actuelle du site.

La migration se déroulera dans les prochaines semaines. Les conseillers sont invités à proposer des photographies pour illustrer les rubriques du site.

3. INFRASTRUCTURES

BATIMENTS

Salle polyvalente : la prochaine réunion, programmée le 18/09/2024 à 14h00, portera sur la validation par la commission de l'avant-projet définitif pour le projet de rénovation énergétique réalisé par le cabinet DURAND & SIELANCZYK.

Bilan énergétique des bâtiments communaux : dans le cadre d'un service pris en charge par la Communauté de Communes de la Dombes, l'organisme ALECO1 a procédé à une étude énergétique des bâtiments communaux. Le bilan sera présenté prochainement à la commission Infrastructures.

Cour et jardin de la mairie : l'entreprise SARL BELOUZARD se chargera du broyage des bambous. L'évacuation des eaux de la mairie a été étudiée par la commission. Les eaux pluviales de la cour devront cheminer par une saignée sous le préau pour se déverser dans le Bief du Pin. Les eaux usées seront dirigées vers la conduite située sous le parking de la mairie pour rejoindre le réseau d'assainissement collectif. Jérôme LACOUR propose de créer un terrain de boules lors de l'aménagement du jardin.

VOIRIE

Panne feu tricolore : le feu a été déconnecté au niveau du compteur électrique. Cela proviendrait d'un choc lors du rangement de matériel dans l'ancien local pompiers. L'agent technique et les élus de la commission Infrastructures sont chargés d'organiser le tri et les lieux de rangement des équipements (listes, lieux et responsabilité du matériel).

Busage Route de la Corbine : un busage de fossé sera réalisé sur 55 ml, avec installation d'une tête de pont buse de sécurité.

ASSAINISSEMENT

La commission souligne que plusieurs voies sont concernées en même temps. Cette situation provient notamment de la rapidité des travaux, réalisés simultanément par deux entreprises. L'éclairage public nocturne sera maintenu pendant la période des travaux.

Stephen GAUTIER rappelle par ailleurs les débats lors du Conseil municipal du 08/04/2024 concernant la dette de l'entreprise AQUALTER EXPLOITATION envers la commune de Condeissiat. Il informe l'assemblée qu'à la suite d'une mise en demeure, AQUALTER a procédé au règlement intégral de sa dette. En revanche, aucun décompte n'a été fourni à l'appui de la somme versée.

4. CADRE DE VIE

URBANISME

La commission Cadre de Vie, réunie le 04/09/2024, a étudié les demandes d'autorisation d'urbanisme suivantes :

➤ **Déclaration préalable :**

- MILLET Christiane : installation panneaux photovoltaïques
- BIRONNEAU Valentin : rehaussement muret soutènement

Urbanisation zone 1AU : la commission Cadre de Vie a rencontré les sociétés Ain Habitat et Nexity dans le cadre du projet d'aménagement en face de la salle polyvalente. Le projet proposé par Ain Habitat présente un certain nombre de parcelles de tailles variées et suffisamment grandes pour limiter d'éventuels conflits de voisinage. De plus, ce projet adopte une approche « locale », ce qui constitue un avantage supplémentaire.

Le projet de Nexity, en revanche, propose des parcelles plus petites, mais la société a indiqué qu'elle soumettrait un nouveau projet prochainement.

Après examen des deux propositions, et en attendant le dépôt du nouveau projet de Nexity, le Conseil municipal exprime sa préférence pour le projet d'Ain Habitat. Jérôme LACOUR est chargé d'en informer le propriétaire de la parcelle en question.

Chenils : Marc de CLAVIERE met en garde l'assemblée quant à l'autorisation qui pourrait être accordée pour l'installation de chenils canins, dont les nuisances peuvent s'avérer très importantes pour le voisinage.

AMENAGEMENT

Fibre optique : Jérôme LACOUR se charge de consulter les différents opérateurs. Lors de la prochaine réunion du Conseil municipal, il donnera des recommandations pour le choix du fournisseur internet de la commune.

Vandalisme : le Conseil municipal prend connaissance de faits de vandalisme survenus Rue de la Source.

Aire de jeux : Jérôme LACOUR informe le Conseil municipal que des pièces de remplacement sont attendues actuellement pour pouvoir terminer l'installation du jeu passerelle acheté dernièrement.

Terrain de sports : ce terrain en herbe est en cours de préparation par le paysagiste.

5. ENFANCE JEUNESSE

VIE SCOLAIRE

Effectifs : Carine RIGOLLET informe l'assemblée que, à ce jour, 75 élèves sont inscrits pour la rentrée scolaire, alors que le seuil de fermeture d'une classe est fixé à 78 élèves. Par ailleurs, à la fin de cette année scolaire, neuf élèves quitteront le CM2 pour le collège, alors qu'à ce jour, huit élèves intégreraient la petite section.

Interventions Sport et Musique : changement cette année des intervenants mis à disposition par la Communauté de Communes de la Dombes. Ils interviennent tous les deux le jeudi matin.

PERISCOLAIRE

Nouveaux agents : Carine RIGOLLET informe l'assemblée de l'embauche à la rentrée 2024 de deux agents :

- un agent spécialisé des écoles maternelles qui assiste l'enseignante dans la classe Grande Section/Cours Préparatoire et qui intervient également matin et soir à la garderie périscolaire
- un agent en restauration scolaire chargé de la préparation et service des repas livrés par l'entreprise RPC.

Formations : des formations seront à nouveau proposées aux agents qui interviennent en milieu scolaire et périscolaire par la Communauté de Communes de la Dombes.

Restaurant scolaire : Stephen GAUTIER rappelle que la mise en place du service de restauration par la commune a dû être réalisée très rapidement pour l'année scolaire 2023-2024, première année de fonctionnement. Le bilan financier retraçant l'année 2023-2024 est présenté au Conseil municipal, comme suit :

DEPENSES :	53 808,05 €
RECETTES :	41 618,80 €
Frais fonctionnement absorbés par la commune : ce montant ne tient pas compte des frais d'équipements, fournitures, eau, énergie, repas des agents communaux, également pris en charge par la commune.	12 189,25 €
Nombre total de repas enfant (année)	6 866
Prix de revient d'un repas enfant	7,84 €
Tarif repas enfant facturé aux familles	5,50 €

Les élus sont d'accord sur l'importance de limiter la quantité de nourriture jetée.

Par ailleurs, Stephen GAUTIER souligne que RPC a augmenté leurs tarifs de 4% à la rentrée 2024-2025. Le prix du repas facturé par la commune aux familles est, quant à lui, maintenu à 5,50 € pour l'année 2024-2025.

Carine RIGOLLET informe que la commune se renseigne sur les aides possibles pour les familles. De telles aides passeraient par le biais de la Caisse des Allocations Familiales, et par conséquent nécessitent l'agrément préalable de la structure Centre de Loisirs.

ANIMATIONS

Carine RIGOLLET donne le compte rendu des dernières manifestations :

- **11 et 12/07/2024** : vacances sportives.
- **07/09/2024** : Olympiades, remerciements aux élus ayant pu participer à la journée, ainsi qu'à Mickaël TRUCHOT, agent communal pour son aide pour l'organisation.

Une convention avec le Centre social La Passerelle, en cours de rédaction, prévoit des heures d'encadrement du Club Condeiss' par un animateur. A terme il peut être envisagé que les activités Jeunes de Condeissiat soient prises en charge en tant qu'antenne de La Passerelle. Stephen GAUTIER souligne que le Club Condeiss' est une très bonne chose qui permet de répondre positivement aux projets des jeunes.

Diane SUIPHON ajoute que ce type d'action encourage les jeunes à s'engager plus tard sur le chemin de la vie associative.

6. ECONOMIE SOCIAL

ECONOMIE

Marché hebdomadaire : la commission Economie Social a travaillé sur le règlement du marché hebdomadaire en prévision de son transfert vers la Place du Village.

Puits d'Argent : une réunion d'organisation a eu lieu le 04/09/2024. L'équipe des bénévoles interviendra pour la rénovation de ce petit monument. Daniel HYVERNAT se charge de procurer les matériaux, dont certains matériaux de récupération.

SOCIAL

Logements sociaux : Eliane RAVISTRE informe l'assemblée que deux attributions de logements sociaux ont été réalisées ces dernières semaines.

Octobre Rose : dans le cadre de l'action de soutien en faveur d'Octobre Rose, Eliane RAVISTRE indique qu'une lecture est programmée le 12/10/2024, ainsi que des témoignages. La marche solidaire avec vente de t-shirt aura lieu le 13/10/2024, départ à la mairie de Condeissiat.

Le Centre de Loisirs proposera une buvette avec du café et du jus d'orange au départ.

La commune organisera le ravitaillement sur le parcours et le verre de l'amitié à l'arrivée.

Repas 3^{ème} âge : il aura lieu le samedi 19/10/2024 au restaurant Chez Rolande. Animation par Nathalie BERNAL, accordéoniste.

AG Club des Aînés : elle est programmée le 10/10/2024.

7. COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA DOMBES

Compte rendu du Conseil communautaire du 11/07/2024

Stephen GAUTIER donne le compte rendu de la séance. Afin de contribuer à répondre aux enjeux liés à la protection de l'environnement et à la préservation des ressources naturelles et notamment de l'eau, la Communauté de Communes de la Dombes a décidé de participer au financement de l'acquisition de récupérateurs d'eau de pluie pour les habitants du territoire.

8. COMPTE RENDU DE REUNION

Réunion Syndicat Veyle Reyssouze Vieux-Jonc du 24/06/2024

Daniel MOREL explique le litige du Syndicat avec l'entreprise AQUALTER EXPLOITATION et les conditions de remboursement de sa dette. Il présente au Conseil municipal du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service produit par SOGEDO.

9. ACTES DE GESTION ACCOMPLIS DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE COMPETENCES AU MAIRE

Cimetière - délivrance et reprise des concessions

Concessionnaire		Concession	Durée	Date titre recettes
VUILLOT	renouvellement	A_21	30 ans	09/04/2024

10. QUESTIONS DIVERSES

Restaurant scolaire : il est servi régulièrement deux repas sans porc. En matière de plat témoin, il est décidé de continuer à prélever un petit morceau de chacun des deux plats, car le Conseil considère que jeter un plat pour deux servis représente trop de gaspillage. L'achat de pain tranché sera étudié plus tard.

Végétation derrière la Résidence Le Bief : la commune doit déterminer qui est propriétaire de la bande de terrain qui se trouve en friche actuellement.

Centre de Loisirs : à la demande unanime du bureau de l'association, les horaires d'intervention de l'agent qui vient en appui à la garderie périscolaire est fixé à : matin 08h00 à 09h00 et soir 16h30 à 18h30. L'assemblée générale du Sou des Ecoles et du Centre de Loisirs est programmée le 04/10/2024 à 20h00 à la mairie.

La séance est levée à 21h30